

Quatre journées de réflexion

Les 25, 28 et 29 novembre ainsi que le 8 décembre, les Chambres des métiers et de commerce seront le théâtre de manifestations axées autour de la création et de la reprise d'entreprise. Tour à tour, Paul Ensich, Fernand Boden, Marie-Josée Jacobs et Jeannot Krecké ont valorisé, avant-hier lors d'une conférence de presse, la promotion de l'esprit d'entreprise et rappelé l'importance de la création d'entreprise dans le tissu économique luxembourgeois.

■ La diversité des activités économiques passe par la création et la reprise d'entreprises. Et plus il y a de création, plus le marché luxembourgeois s'enrichit tant



Paul Ensich, directeur de la Chambre de commerce (Photo: J.-M. Streit)

quantitativement que qualitativement, la concurrence épurant

les projets de piètre envergure. Sur le front de l'emploi, les jeunes entreprises créées par exemple dans le secteur de l'artisanat «emploient en moyenne trois salariés au départ, puis sept après cinq ans d'activité» a rappelé Paul Ensich, directeur de la Chambre des métiers.

Pour lancer et promouvoir l'esprit d'entreprise, la Chambre des métiers, la Chambre de commerce, le gouvernement et la FCEL (Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg) ont uni leurs compétences pour élaborer ces «Journées – création et reprise d'entreprise» sous le patronage des ministères des Classes moyennes, de l'Economie et de l'Égalité des chances.

Ces manifestations s'ouvriront le samedi 25 novembre – de 9 à 14 heures – autour du thème «financement d'un projet d'en-

treprise», en présence du ministre des Classes moyennes, Fernand Boden. Les principaux acteurs intervenant dans la création d'entreprises et une vingtaine d'organismes, d'institutions et de banques seront présents à cette journée inaugurale au travers de cette thématique intéressant tout entrepreneur.

Le mardi 28 novembre à 17 h 30, toujours à la Chambre des Métiers, la FCEL proposera une table ronde intitulée «L'avenir appartient aux entrepreneurs». Six femmes cheffes de petites entreprises parleront de leurs expériences et se pencheront sur leur devenir en compagnie de Marie-Josée Jacobs, ministre de l'Égalité des chances.

La manifestation du lendemain, à 16 heures, sera l'occasion de parler plus avant de la «transmission et [la] reprise

d'entreprise dans l'artisanat». Il sera tout à tour question des enjeux et de l'organisation d'une transmission réussie, du facteur humain dans la transmission d'entreprise et de quelques témoignages de sociétés luxembourgeoises.

Enfin, ces journées s'achèveront le 8 décembre en matinée à la Chambre de commerce. Le dernier sujet traitera de «La franchise au Luxembourg: des possibilités?» Il sera question plus particulièrement du commerce indépendant et du commerce collaboratif, de l'encadrement légal de la franchise et de ses particularités commerciales.

Pour participer à l'une ou l'autre conférence, il est préférable de s'inscrire sur le site indiqué ci-dessous.

■ Jean-Marc Streit